

Règlement du déroulement du concours d'accès aux filières

Le **contrôle d'identité** du candidat se fait sur la base de sa Carte d'Identité Nationale (CIN) ou d'une **pièce avec photographie** justifiant son identité.

En cas d'oubli de la carte, le candidat **ne sera pas autorisé** à accéder à la salle du concours.

- ✓ Au début de l'épreuve d'examen, l'étudiant doit rejoindre la place qui lui a été destinée, de garder le silence et de **se débarrasser des documents non autorisés**.
- ✓ Sauf spécification contraire de la part de l'enseignant auteur du sujet de l'épreuve, l'usage des calculatrices programmables est interdit.
- ✓ Aucun échange d'accessoires (Calculatrice, Stylos, Blanco, etc...) entre étudiants ne sera autorisé lors de l'épreuve.
- ✓ L'usage des **écouteurs et des téléphones portables est strictement interdit**



- ✓ **Aucune sortie** temporaire ou définitive **n'est autorisée pendant la première demie heure** ;
- ✓ Tout candidat quittant la salle avant la fin des épreuves **devra obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie (même si elle est blanche)** ;
- ✓ Toute indication du nom hors de l'emplacement prévu, signes distinctifs de reconnaissance sur la copie...**peut être considérée comme une tentative de fraude**.
- ✓ Les candidats reconnus punissables pour **fraude ou tentative de fraude sont exclus du concours** et passibles de sanctions disciplinaires.